

Forum de la propreté publique de Be WaPP

Jeudi 18 novembre 2021

La Bourse - Namur

Compte-rendu des discussions menées à la table-ronde

Le Plan Local de Propreté (PLP) : un outil à la portée de toutes les communes.

Table ronde n°1 – 13h30-14h30 – Auditoire Michaux

1. Présentation de la table ronde

Youri Sloutzky introduit la première table-ronde et présente les orateurs : Marie Renwart (SPW) et Nathalie Ricaille (Espace Environnement).

Nathalie Ricaille présente Catherine Lamarche (Conseillère en Environnement, Ville de Waremme) et Pascale Homerin (Echevine de la Transition écologique, Commune de Honnelles) qui témoignent de leur expérience de terrain dans la suite de la présentation.

2. Mise en perspective

N. Ricaille souligne que l'Arrêté du Gouvernement Wallon (AGW) ne prévoira peut-être plus à l'avenir l'accompagnement des communes par un consultant. Elle informe également qu'un guide méthodologique est en cours de finalisation et qu'il pourra servir de guide aux communes qui souhaitent mettre en place un PLP sans l'accompagnement d'un consultant externe.

M. Renwart précise que l'AGW permettra par contre aux communes de démarrer le projet à n'importe quel moment de l'année sans dépendre d'un appel à projets.

Y. Sloutzky informe le public qu'une plateforme informatique est en cours de construction pour accompagner les communes dans la rédaction de leur PLP. Il insiste également sur l'importance des échanges entre les communes via la plate-forme d'échanges entre les communes présente sur le site internet de Be WaPP, sur la multitude d'outils que Be WaPP met à disposition sur son site internet et sur la disponibilité des collaborateurs de Be WaPP.

3. Témoignages

a. Pascale Homerin, Echevine de la Transition écologique, Commune de Honnelles

Pascale Homerin présente sa commune de Honnelles, située à côté de Dour, frontalière de la France et où les recyparcs sont plus rares qu'en Belgique, ce qui engendre des problèmes de dépôts clandestins.

Qu'est-ce qui vous a poussé à entamer la démarche de rédaction d'un Plan Local de Propreté ?

La volonté est venue du collège communal, elle a été soutenue par l'échevine, moi-même et une employée au service environnement dont la motivation est importante.

Quelle est la valeur ajoutée du processus et qu'est-ce qui a posé problème lors de cette aventure ?

Un engouement citoyen certain est né en faveur des actions du PLP et a permis de ce fait de travailler « main dans la main » avec le citoyen. Cela donne une autre dimension au projet, **la population et les élus** étaient sur la même longueur d'ondes et partageaient les mêmes soucis et la même **volonté d'agir**. Le **processus était participatif** et a donné lieu à un état des lieux précis et à des pistes de solutions concrètes.

L'aspect administratif du projet peut sembler rébarbatif et long et le subside accordé ne couvre pas vraiment l'effort fourni pendant l'année de travail.

Le portage politique est-il une des clefs de la réussite ?

Oui ! La charge de travail doit être soutenue par un représentant politique.

Le PLP pousse-t-il la propreté publique dans le top des priorités des autorités ? Et quelle est l'utilité de l'outil sur le moyen/long terme ?

Le plan doit continuer à vivre et à évoluer. La commune souhaite continuer sur cette lancée et s'appuie sur cette poussée dynamique.

Laquelle de vos actions peut-elle inspirer d'autres communes ?

La commune a lancé un appel à candidatures vers les citoyens pour que ceux-ci deviennent des référents propreté. Ces référents sont les yeux de la commune sur le terrain. La commune vient de faire l'acquisition de BetterStreet (afin d'équiper ces citoyens d'outils de rapportage).

L'intercommunale s'est-elle impliquée ?

Un représentant faisait partie d'un des panels mais sans plus.

Message à une commune qui veut se lancer ?

Allez-y ! N'hésitez pas !

- b. Catherine Lamarche, Conseillère en Environnement, Ville de Waremme

Qu'est-ce qui vous a poussé à démarrer la démarche de rédaction d'un Plan Local de Propreté ?

Des choses étaient faites mais sans structure. De nombreux citoyens motivés rassemblés en collectif souhaitaient faire bouger les choses. Un nouvel échevin a offert le portage politique nécessaire au projet PLP.

Quelle est la valeur-ajoutée du processus et qu'est-ce qui a posé problème lors de cette aventure ?

Le diagnostic permet d'objectiver la situation de la commune et est un outil pour convaincre les autorités.

Le rythme des réunions et l'élaboration d'un suivi permet de voir vers quoi la commune se dirige, cela permet d'anticiper. L'accompagnement par le consultant choisi par la Région représente un soutien essentiel à la rédaction du plan sans lequel le PLP ne serait pas né.

Recommandation : ne pas minimiser le temps de travail et l'anticiper.

Le portage politique est-il une des clefs de la réussite ?

Un portage politique fort est essentiel pour la réussite du projet. La composition du comité de pilotage (Compil) doit être mixte avec des compétences transversales.

Cette collaboration entre les services au sein du COMPIL a initié d'autres collaboration ?

Oui, la transversalité est importante pour les projets communaux.

Laquelle de vos actions peut-elle inspirer d'autres communes ?

Lors de la présentation du PLP aux citoyens, la commune leur propose de devenir des référents de leur quartier ou de leur village. Ils sont une passerelle entre les citoyens et les communes.

La commune a une oreille attentive aux remarques des citoyens pour enrichir et améliorer le PLP et les actions.

L'intercommunale s'est-elle impliquée ?

Une représentante d'Intradel faisait partie du COMPIL.

Message à une commune qui veut se lancer ?

À refaire, on recommencerait !

4. Echanges avec la salle

Commune de Perwez > Pascale Homerin

Combien de personnes ont été mobilisées pour la réalisation du PLP ?

1 seule personne qui, pendant la phase de rédaction, a travaillé minimum 1 mois à temps plein + participation des ouvriers communaux, agents constatateurs.

Intercommunale Tibi > Marie Renwart

Comment inciter les communes à participer à un tel projet ? Tibi souhaite mutualiser les ressources à l'échelle de plusieurs communes dont elle est en charge.

Le nombre de candidatures dépassait le nombre total que le consultant pouvait prendre en charge (gros succès). L'AGW prévoit des subsides plus élevés que l'appel à projets. La communication sera plus régulière lorsque l'AGW sera mis en place.

Les Bons Villers intervient : chez nous, le PLP est validé. La participation citoyenne a été mise en place via une plate-forme et non en présentiel. Il est à noter que la mobilisation citoyenne est plus vivante via des contacts réels.

Commune de Soumagne > Catherine Lamarche

Avez-vous constaté une amélioration de la propreté publique ?

Les dépôts clandestins sont liés au COVID et une amélioration est difficile à constater mais le sentiment de propreté des riverains est meilleur. Le ressenti est positif mais en termes de résultats quantitatifs, il faut attendre la fin de la situation atypique liée au COVID pour avoir des chiffres parlants.

Intervention de Benoit Bastien

Monsieur Bastien remercie les intervenants et les témoins. Le PLP est un point de départ essentiel dans la lutte contre la malpropreté. Il faut articuler et combiner les différents outils dans une démarche holistique intégrée telle que le PLP.

Nathalie Ricaille > Marie Renwart

Message à une commune qui veut se lancer ?

Vision long terme et réelle motivation sont nécessaires pour entamer l'aventure.

A retenir :

- Un PLP est un processus qui débute par un diagnostic et qui s'achève par la définition d'un plan d'actions.
- Initier un PLP doit être le fruit d'une vraie motivation et d'un portage politique.
- L'implication de toutes les parties prenantes à la définition du diagnostic et à la recherche de solutions est essentielle. La participation citoyenne est une valeur ajoutée considérable.
- Le PLP permet d'objectiver les problématiques existantes de manière à ce que toutes les parties soient alignées sur les objectifs à atteindre.
- La lutte contre la malpropreté ne peut se comprendre que dans la transversalité.
- « La grille de cotation du PLP est le compteur kilométrique et non le radar » (N. Ricaille).

1. Présentation de la table ronde

Nathalie Ricaille présente Adeline Vanden Berghe (Echevine de l'Environnement, commune d'Estaimpuis) et Vincent Dufour (Eco-conseiller, commune de Péruwelz).

2. Témoignages

- a. Adeline Vanden Berghe, Echevine de l'Environnement, commune d'Estaimpuis Estaimpuis est une commune de 10 500 habitants, frontalière avec la France.

Pourquoi avoir posé votre candidature pour mettre en place un PLP ?

Le PLP est un outil qui permet d'avoir une belle ligne de conduite et de centraliser les informations, il tombait à pique pour organiser tout ce que la commune souhaitait mettre en place.

Comment avez-vous vécu ce processus, du diagnostic à la conclusion ?

Le diagnostic prend énormément de temps et ce n'est pas toujours évident de trouver le temps ou les personnes ressources.

Le panel d'acteurs citoyens est très intéressant car la vision est différente et confronter les points de vue de chacun est enrichissant. Cependant, il a été difficile de constituer un panel diversifié. La vision était commune, c'était une chance. Ce panel d'acteurs doit également être impliqué dans la réalisation des actions.

Le travail transversal avec les acteurs était-il habituel avant le PLP ? A-t-il été une valeur ajoutée ?

Nous avons connu des difficultés à convaincre les parties prenantes mais le support écrit (PLP) est un appui important pour demander l'avis des uns et des autres.

Est-ce que le PLP va-t-il au-delà de la mandature actuelle ?

Oui, c'est logique.

Y a-t-il eu des difficultés ? Des points de vigilance ?

La rédaction est chronophage et ne doit pas être sous-estimée. Heureusement que le délai a été allongé sinon, il aurait été impossible à tenir.

L'accompagnement a été essentiel. La définition des indicateurs a été compliquée.

Présentez une action qui vous tient à cœur, inspirante.

Mettre en place une collaboration avec des représentants français en matière de propreté publique. Instaurer une démarche commune avec les entités voisines. Il n'y a plus de « no man's land ».

Quel est le budget consacré au PLP ?

Environ 10 000€, avec les moyens du bord.

Un message aux communes qui veulent se lancer :

C'est intense mais ça vaut la coup.

b. Vincent Dufour, Eco-conseiller, commune de Péruwelz

V. Dufour décrit la commune semi-rurale de 17 000 habitants de Peruwelz.

Pourquoi avoir posé votre candidature pour mettre en place un PLP ?

Dans le cadre du Plan Stratégique Transversal (PST), des actions étaient déjà menées en matière de propreté publique mais sans grands résultats (notables). Le politique a suivi la volonté des employés de se lancer dans l'élaboration d'un PLP.

La commune utilisait déjà le Clic-4-WaPP sans avoir une vision à long terme ou élargie du potentiel de l'outil.

Le panel citoyen était riche mais il fallait faire le tri dans les idées et ne pas donner de faux espoirs. Les visions de la population et de l'administration allaient dans la même direction. Aller questionner les agents de propreté était valorisant pour eux et ils ont un retour de terrain constructif (achat de poubelles, sans consulter au préalable les ouvriers qui seront chargé de leur maintenance, engendrant des problèmes sur le terrain relatifs à leur manutention).

Le travail transversal avec les acteurs était-il habituel avant le PLP ? A-t-il été une valeur ajoutée ?

C'était un travail de groupe et non une collecte d'informations individuelle comme à l'habitude.

Le PLP va-t-il au-delà de la mandature actuelle ?

Il va jusqu'en 2024 et à cette date, il est prévu une réévaluation de la situation et des projets pour déterminer comment le travail doit être poursuivi.

Il y a-t-il eu des difficultés ? Des points de vigilance ?

Beaucoup de temps est accordé au diagnostic. Il faut bien choisir son comité de pilotage et définir avec précision qui s'occupera de la rédaction. Il est possible de répartir le travail entre plusieurs personnes (par ex en ce qui concerne la rédaction des fiches-actions).

Il est important de montrer que la commune s'engage également auprès du citoyen qui, lui, est déjà engagé.

Présentez une action qui vous tient à cœur, inspirante.

L'action concerne le diagnostic des poubelles publiques dont le patrimoine est inconnu (nombre, emplacement, ...). Cela touche directement la population vers laquelle il est nécessaire de communiquer.

Quel est le budget consacré au PLP ?

Au départ 25 000€ et puis cela a augmenté. Le budget en moyens humains n'est pas inclus.

3. Echanges avec la salle

Vanessa (Agence de presse Ribbon) > Marie Renwart

Le PLP a-t-il été accessible à toutes les communes ?

Oui, toutes les communes wallonnes.

Vanessa (Agence de presse Ribbon) > Marie Renwart

Quelle est l'enveloppe budgétaire des communes ?

Elle dépend des actions et des communes.

Vanessa (Agence de presse Ribbon) > Marie Renwart

Les communes sont-elles obligées d'avoir des agents constatateurs ?

Non, cela relève du choix de la commune. La présence et l'engagement d'agents constatateurs doivent être cohérents avec le diagnostic.

Commune de Visé > Marie Renwart

L'audit est tellement costaud, il est impossible d'être sur tous les fronts. Le PLP pour nous est impossible en termes de temps et de moyens humains. Peut-on scinder le PLP et mener des actions sans passer par le processus complet trop chronophage ?

Une liste d'actions peut être disponible et réalisée en dehors du plan.

Les actions mises en place dans des communes sans PLP ne sont pas spécialement productives car il n'y a aucun diagnostic et donc peu de cohérence par rapport au territoire, aux besoins.

Il faut définir la propreté publique comme une priorité afin de dégager du temps.

N. Ricaille : le guide méthodologique de rédaction du PLP est bientôt disponible.

Y. Sloutzky : Le coaching est essentiel pour motiver et booster la commune. Sans cet accompagnement, la rédaction serait vite abandonnée. Le coaching humain est le plus approprié pour accompagner les communes dans un tel projet.

Commune de Visé : la commune souhaite pouvoir échanger avec d'autres entités sous le couvert de Be WaPP.

V. Dufour : le temps investi dans le PLP est du temps gagné par la suite pour d'autres appels à projets.

Commune de Tinlot > Marie Renwart

Dans le cadre de la supra-communalité, y aura-t-il bientôt la possibilité d'obtenir un subside à l'achat de machines dans le cadre de la ligne de conduite « zéro phyto » ?

N. Ricaille : La frontière est parfois floue dans le cadre de la supra-communalité et revient souvent dans les PLP.

M. Renwart : Les budgets sont calculés en année n+1 et ne sont donc pas encore connus pour l'année prochaine. Les budgets sont bien souvent limités à 25.000€/projet.

Commune de Tinlot : Les investissements vont de plus en plus être mutualisés, peut-on être aidés pour ça ?

UCVW : Dans le Mouvement Communal, un article concerne les achats groupés entre communes.

Un message aux communes qui veulent se lancer :

Marie Renwart : Il faut être conscient de la charge de travail et du temps à consacrer mais ça en vaut la peine.